

ARRETE
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2026

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Le Maire de LUCENAY-LES-AIX

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
Mme VIVIER Adeline	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1		Favorable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à LUCENAY-LES-AIX

Le 01/02/2026

Le Maire



Jean-Yves FOREST